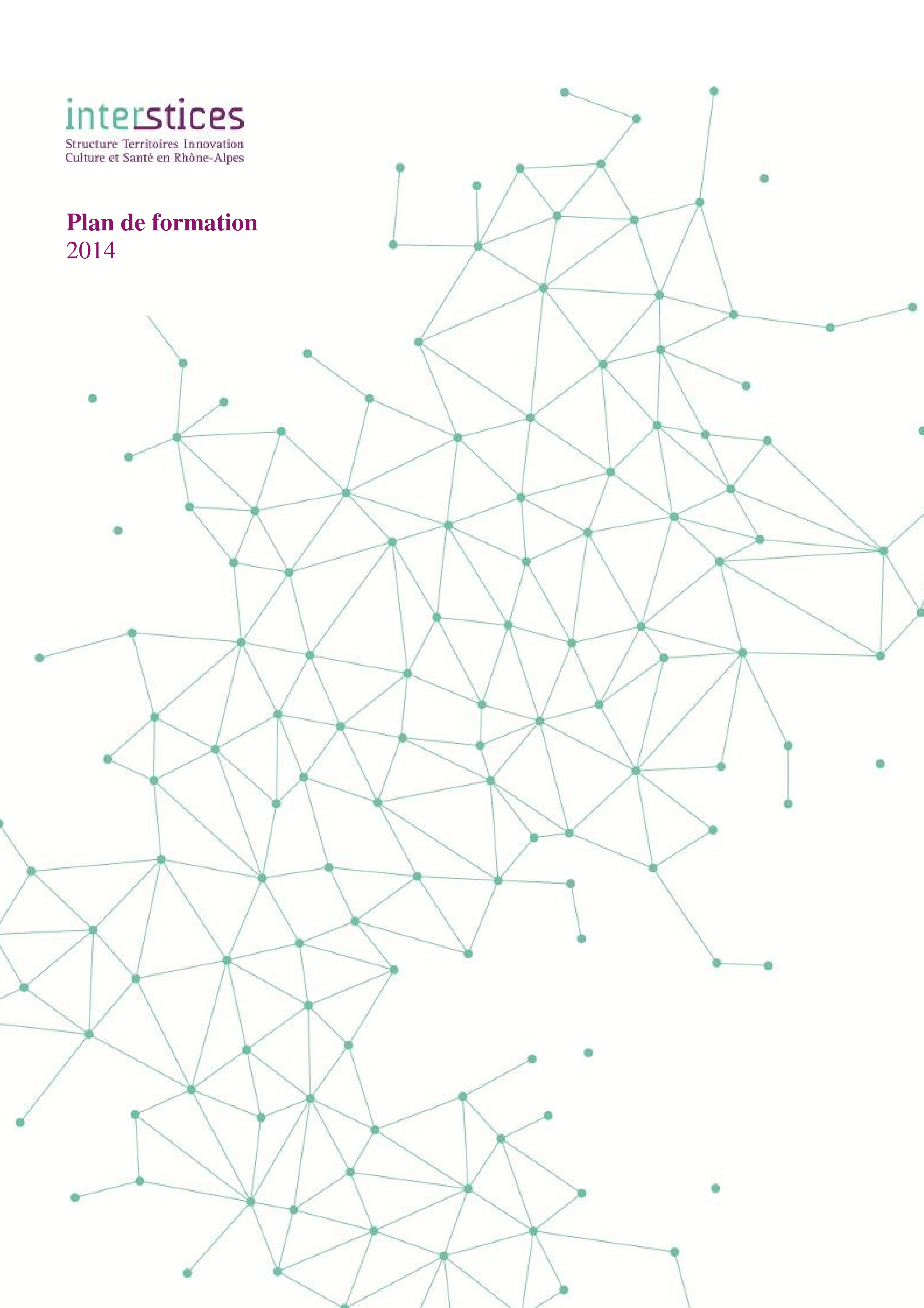


Plan de formation
2014

Les projets à la croisée du champ de la santé et du secteur culturel peuvent apporter des éclairages précieux permettant de travailler sur le sens des métiers et des activités, qui les constituent, et de définir de nouvelles orientations.

InterSTICES *, plateforme de coopération régionale sur la thématique Culture et Santé, rassemble des établissements et des acteurs des secteurs sanitaires, culturels et médico-sociaux du territoire rhônalpin, tous engagés dans le développement d'actions culturelles et artistiques dans le champ de la santé.

Afin de répondre aux attentes et aux besoins de ses adhérents, mais aussi de tous les porteurs ou futurs porteurs de ce type de projets, elle **met en place un programme de formations Culture et Santé.**

Les formations proposées, stage général, technique ou thématique, s'adressent à toutes les personnes investies dans des actions Culture et Santé ou cherchant à l'être : responsables culturels dans un établissement sanitaire, responsables de l'action culturelle ou des publics dans une structure culturelle, artistes, soignants, représentants des usagers…

La politique publique du développement culturel, dans et avec les hôpitaux, remonte officiellement à 1999, date à laquelle le programme national Culture à l'Hôpital a été initié par le ministère de la Culture et de la Communication et le secrétariat d'Etat à la Santé. Depuis 2000, cette démarche est largement relayée en région par la signature de conventions entre Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et Agences régionales de l'hospitalisation (ARH), devenue depuis le 1er avril 2010, Agence régionale de santé (ARS). Si les modalités de mise en œuvre régionale divergent, dans toutes les régions, de nombreux établissements et équipements culturels sont désormais concernés par la question culturelle. Pour les équipements culturels, elle s'inscrit dans leurs missions de démocratisation culturelle. Pour les artistes, elles ouvrent de nouveaux espaces de réflexion et de création. Elle est enfin pour l'hôpital, intimement liée à ses enjeux contemporains et à son management stratégique.

La loi Hôpital, Patient, Santé et Territoires récemment promulguée, projet de réorganisation globale du secteur de la santé, doit permettre de mettre en place une offre de soins gradués de qualité, accessibles à tous, satisfaisant à l'ensemble des besoins de santé. Cette conception plus globale de la santé impacte la définition de l'action culturelle menée à l'hôpital. Ainsi, une nouvelle convention nationale, signée en 2010, invite à développer davantage l'action culturelle et ce dans tous les champs de la santé, à l'hôpital certes, mais aussi dans les structures du médico-social et de la médecine de ville.

Professionnels de la santé ou professionnels de la culture, tous aspirent néanmoins à être soutenus et accompagnés dans cette démarche, qui sollicite des compétences spécifiques et souvent nouvelles. Dès lors, la formation à la conduite de projets Culture et Santé semble essentielle. Elle conditionne le professionnalisme et la qualité des projets culturels réalisés.

Ainsi, interSTICES propose un programme de **formations professionnalisantes en lien avec les problématiques des secteurs sanitaire et culturel**, qui vise à partager les enjeux de Culture et Santé et à transmettre des compétences adéquates à la fonction de porteurs de projets dans les établissements de santé et les structures médico-sociales.

Ce plan propose d’une part un stage général portant sur la conduite de projets culturels dans des espaces de santé, et d’autre part, un stage technique consacré à la question du financement. En outre, deux formations spécifiques sont

également proposées : une travaillant un axe esthétique, la musique, et une se consacrant à une entrée clinique, le court séjour.

Les sessions, animés par des professionnels et des universitaires, se veulent participatives et concrètes : exposé interactif, atelier, travail en groupe, étude de cas, jeux de rôle, mises en situation, travail appliqué au projet, contenu adapté aux qualifications et à la réalité professionnelle des stagiaires …

** InterSTICES, association loi 1901, s’est donnée pour mission de sensibiliser aux enjeux de la démarche Culture et Santé pour favoriser le développement de nouvelles initiatives. Dans son programme d’actions, synthèse des besoins et attentes exprimés par les porteurs de projet, elle souhaite contribuer à la réflexion, aux échanges, et à la reconnaissance des pratiques et des acteurs. Elle se positionne enfin comme une structure de coopération au service des porteurs de projet, outil de mutualisation et de soutien à l’échelle de la région. Par ailleurs, compte tenu de l’expérience de ses membres, interSTICES propose ses compétences et son expertise aux opérateurs du programme régional Culture et Santé. Elle intervient ainsi, pour le compte de l’Agence régionale de la Santé (ARS), de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et de la Région, sur des missions de coordination et d’animation du dispositif, comme auparavant le GIE Hi.culture.*

PROGRAMME

Concevoir et mettre en œuvre un projet culturel et artistique dans un établissement de santé
Stage général
3 jours
Mardi 25, mercredi 26 et jeudi 27 mars 2014
Lyon

Un projet culturel et artistique en court séjour ? Panorama des possibles
Stage thématique
1 jour
Mardi 24 avril 2014
Grenoble

Concevoir un projet culturel et artistique musical
Stage technique
1 jour
Jeudi 22 mai 2014
Lyon

Elaborer le montage budgétaire d'un projet culturel et artistique dans un établissement de santé
Stage technique
2,5 jours
Les jeudi 25 septembre, 23 octobre et 27 novembre 2014
Lyon

CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PROJET CULTUREL ET ARTISTIQUE DANS DES ESPACES DE SANTÉ
Stage général

Argument

Le ministère de la Culture et de la Communication et le secrétariat d'Etat à la Santé ont signé en mai 1999 une convention instaurant un programme national « Culture à l'hôpital ». Toujours en place dans sa version initiale, il est venu apporter un éclairage aux expériences déjà existantes tout en stimulant de nouvelles initiatives sur l'ensemble du territoire français. En 2010, une nouvelle convention réaffirme l'importance de cette action interministérielle et l'inscrit dans le cadre de la loi HPST, Hôpital Patient Santé et Territoires, qui réforme le secteur de la santé.

L'impulsion interministérielle est reprise par une grande majorité des régions sous la forme de conventions entre les Agences régionales de la santé (anciennement Agences régionales de l'hospitalisation) et les Directions régionales des affaires culturelles, donnant lieu à des appels à projets auprès des établissements.

L'expérience des appels à projet régionaux des 10 dernières années a souligné la grande difficulté pour les acteurs, hospitaliers en particulier, d'assurer le pilotage de projets culturels, le plus souvent en sus de leur métier d'origine (soignant, animateur…). Si les structures culturelles sont en général mieux aguerries à cet exercice, elles sont dans l'ignorance des mécanismes des établissements de santé, qui impactent nécessairement sur le déroulé du projet. Enfin, nombre d'artistes et d'associations manquent de compétences en la matière et leurs projets s'en trouvent bien souvent fragilisés. La réorganisation induite par la loi HPST à la fois du secteur sanitaire mais aussi de celui du médico-social et de la médecine de ville nécessite par ailleurs une appropriation des nouveaux mécanismes en place.

Publics

Ce stage de formation s'adresse aux professionnels du secteur de la santé (soignants, administratifs, responsables culturels…) ainsi qu'à ceux du secteur culturel (responsables de l'action culturelle, responsables des publics, médiateurs…) souhaitant se sensibiliser aux enjeux de la démarche Culture et Santé, et développer leurs compétences de conduite de projet culturel en milieu sanitaire ou médico-social.

Objectifs

- Réfléchir et enrichir la réflexion sur le concept de Culture et Santé.
- Appréhender les réformes récentes impactant le secteur de la santé et de la culture (loi HPST, loi sur les collectivités territoriales, réorganisation de la DRAC...) pour inscrire le projet culturel dans ces changements et identifier les nouvelles opportunités de développement.
- Approfondir la compréhension du programme national et des déclinaisons opérationnelles menées en régions.
- Mieux connaître les caractéristiques des secteurs hospitaliers et culturels au regard du projet culturel.
- Appréhender les enjeux stratégiques de la conduite de projet culturel au regard du contexte de l'établissement.
- Avoir acquis, au terme de la formation, des compétences essentielles en terme de conduite de projet immédiatement utiles : conception, financement, rédaction, pilotage, évaluation.

- Se positionner dans le réseau Culture et Santé.
- Développer et perfectionner un projet propre.

Contenus

- Présentation des réformes du milieu de la santé et du milieu culturel.
- Présentation pédagogique du programme national Culture et Santé, et de quelques déclinaisons opérationnelles en régions (historique, différenciation des notions d'animation, art thérapie et projet culturel…),
- Présentation des fonctionnements des deux secteurs impactant sur la conduite des projets,
- Etude de méthodologies de projet par le biais d'études de cas,
- Accompagnement des projets réels : traitement des questions posées en groupe.

Intervenants pressentis

- Responsable pédagogique : Séverine Legrand, directrice interstices, chef de projet Culture et Santé Rhône-Alpes.
- Intervenants pressentis :
  - Lionel Chalaye, responsable du service nouveaux publics et médiation, Région Rhône-Alpes.
  - Philippe Constant, directeur artistique, Académie de Cuivres en Dombes et référent culturel, Centre médical de rééducation pédiatrique de Romans-Ferrari.
  - Benoît Guillemont, conseiller à l'action culturelle, DRAC Rhône-Alpes.
  - Hélène Lechenard, chargée d'animation culturelle, Centre L'ADAPT Les Baumes.
  - Julie Montagnon, chargée de projets culturels, Centre hospitalier Saint-Joseph Saint-Luc.
  - Philippe Rachet, directeur des relations publiques, Comédie de Valence.
  - Patrick Vandenbergh, secrétaire général, ARS.

Renseignements pratiques

- Format : 3 jours.
- Calendrier : Mardi 25, mercredi 26 et jeudi 27 mars 2014
- Lieu : Bron, CH Le Vinatier, La Ferme du Vinatier.
- Accessibilité :
  - Prix public : 750 € (250 € / jour)
  - Prix adhérent : 375 € (125 € / jour).
- Publics : 15 stagiaires maximum.
- Numéro d'enregistrement de déclaration d'activité : en cours.
- SIRET : 750 516 510 00013.
- Code APE : 94 99 Z.

UN PROJET CULTUREL ET ARTISTIQUE EN COURT SÉJOUR ? PANORAMA DES POSSIBLES
Stage thématique

Argument

Malgré plus de dix ans de politique publique incitative en terme de développement de projets culturels et artistiques dans les établissements de santé, malgré aussi l'inscription dans la loi Hôpital Patients Santé et Territoires de la nécessité de développer un volet culturel au sein des projets d'établissements, et malgré surtout une multitude d'initiatives porteuses en la matière, le lien entre Culture et Santé est encore loin d'être naturel pour tous et partout. Si le contexte actuel légitime encore davantage ce type de projets en amenant les établissements de santé à penser les prises en charge dans un système décloisonné où l'usager est central, il peut aussi le questionner fortement au regard des tensions économiques, qui les fragilise. Au-delà de la conjoncture, depuis toujours, certains établissements se sentent naturellement moins concernés par la démarche culturelle et artistique : les établissements dit MCO, médecine-chirurgie-obstétrique, soit des structures de court séjour. La tendance aujourd'hui s'équilibre et beaucoup d'établissements de ce type participent à la dynamique. Toutefois, certaines réticences y restent perceptibles. Elles s'ancrent sur différents arguments : une durée d'hospitalisation trop courte, un système basé sur l'urgence…

Publics

Cette formation s'adresse aussi bien aux professionnels du monde de la santé qu'à ceux du secteur culturel et artistique souhaitant comprendre comment l'activité d'un établissement accueillant des personnes pour des durées d'hospitalisation courtes peut être compatible avec le développement d'une démarche Culture et Santé.

Objectifs

1. Mieux appréhender les spécificités des établissements de court séjour.
2. Etudier les possibles en terme de développement culturel et artistique.
3. Mettre en exergue des schémas d'intervention.
4. Acquérir des savoirs faire favorisant la mise en œuvre de ce type de projet.

Contenus

1. Etude des différentes spécificités des établissements de court séjour pouvant impacter le projet culturel et artistique.
2. Panorama des possibles en terme de développement culturel et artistique par le biais de présentations illustrées d'initiatives réalisées.
3. Analyse des initiatives présentées pour élaborer une grille de modalités d'interventions.
4. Acquisition ou perfectionnement de compétences en méthodologie de projet.

Intervenants pressentis

- Responsable pédagogique : Séverine Legrand, directrice interstices, chef de projet Culture et Santé Rhône-Alpes.
- Intervenants pressentis :
    - Sylvie Bretagnon, chargée des affaires culturelles, CHU de Grenoble.
    - Nora Celeski, responsable des projets culturels, CH de Metz-Thionville ou Denis Lucas, chargé des projets culturels, CH de Rouen.
    - Julie Montagnon, chargée des affaires culturelles, Centre hospitalier Saint-Joseph Saint-Luc.
    - Directeur d'établissement hospitalier court séjour.

Modalités pratiques

- Format : 1 jour.
- Calendrier : Mardi 24 avril 2014.
- Lieu : CHU de Grenoble.
- Accessibilité :
    - Prix public : 250 € (250 € / jour)
    - Prix adhérent : 125 € (125 € / jour).
- Publics : 15 stagiaires maximum
- Numéro d'enregistrement de déclaration d'activité : en cours.
- SIRET : 750 516 510 00013.
- Code APE : 94 99 Z.

CONCEVOIR UN PROJET CULTUREL ET ARTISTIQUE MUSICAL
Stage technique

Argument

Les projets culturels et artistiques développés dans les établissements de santé sont très souvent, et d'ailleurs assez naturellement, des actions en lien avec la musique. Il pourrait donc apparaître assez étrange de proposer une formation thématique sur ce type de projet. Pourtant, ces projets rencontrent souvent des écueils : frontière ténue avec la musicothérapie, projet s'inscrivant dans une démarche d'animation, action endogène à l'établissement, usager confiné dans une position d'auditeur, coût surévalué des projets… Comment éviter ces écueils, et construire autour de la musique un véritable projet culturel et artistique ?

Publics

Cette formation s'adresse aussi bien aux professionnels du monde de la santé qu'à ceux du secteur culturel et artistique souhaitant développer des projets musicaux répondant aux enjeux et critères de la démarche Culture et Santé.

Objectifs

1. Mieux appréhender le domaine musical aujourd'hui.
2. Etudier les possibles en terme de développement de projet musical en établissements de santé.
3. Mettre en exergue des schémas d'intervention.
4. Acquérir des savoirs faire favorisant la mise en œuvre de ce type de projet.

Contenus

1. Présentation du secteur musical : contexte et spécificités pouvant impacter le projet.
2. Panorama des possibles en terme de projet musical par le biais de présentations illustrées d'initiatives réalisées.
3. Analyse des initiatives présentées pour élaborer une grille de modalités d'interventions.
4. Acquisition ou perfectionnement de compétences en méthodologie de projet.

Intervenants pressentis

- Responsable pédagogique : Séverine Legrand, directrice interstices, chef de projet Culture et Santé Rhône-Alpes.
- Intervenants pressentis :
  - Anne-Marie Bastien, directrice adjointe, CFMI de Lyon (+ dumiste éventuellement).
  - Julien Brun, conseiller musique, DRAC Rhône-Alpes.
  - Jean-Pierre Buet, Coordonnateur du réseau des établissements d'enseignements artistiques, Diapason 73.
  - Philippe Constant, directeur, Académie de Cuivres en Dombes.
  - Coline Rogé, chef de projet de la Ferme, CH Le Vinatier.

Modalités pratiques

- Format : 1 jour.
- Calendrier : Jeudi 22 mai 2014.
- Lieu : Bron, CH Le Vinatier, La Ferme du Vinatier.
- Accessibilité :
  - Prix public : 250 € (250 € / jour)
  - Prix adhérent : 125 € (125 € / jour).
- Publics : 15 stagiaires maximum
- Numéro d'enregistrement de déclaration d'activité : en cours.
- SIRET : 750 516 510 00013.
- Code APE : 94 99 Z.

ÉLABORER LE MONTAGE BUDGÉTAIRE D'UN PROJET CULTUREL ET ARTISTIQUE DANS UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ
Stage technique

Argument

Budgétiser et financer un projet culturel est aujourd'hui encore, surtout dans le contexte économique actuel, un défi nécessitant une réelle attention aux outils budgétaires et à la recherche de financements, et donc des compétences spécifiques en la matière. Ces difficultés sont encore accrues dans le cadre des projets culturels et artistiques, qui cherchent à se développer dans des établissements de santé, marquées par des réalités économiques complexes, et dont les priorités d'action et d'investissement peuvent être naturellement très éloignées de la question culturelle. Les acteurs hospitaliers et culturels énoncent ainsi leur difficulté d'une part à trouver des financeurs potentiels et d'autre part à les convaincre de les soutenir. Si les financements sont trouvés, les porteurs de projets dans les établissements de santé se retrouvent devant des démarches complexes, pour lesquels ils n'ont que très rarement été formés : évaluation des coûts de l'action dans un domaine étranger à leur cœur de métier, montage budgétaire, suivi des dépenses, modes de règlement… Si bien évidemment les acteurs culturels et les équipes artistiques sont plus au fait de ce type d'exercices, ils se heurtent quant à eux à des démarches budgétaires complexes et propres à l'administration hospitalières, dont ils ignorent tout et qui peuvent déstabiliser leur activité.

Publics

Cette formation s'adresse aussi bien aux professionnels du monde de la santé qu'à ceux du secteur culturel et artistique souhaitant acquérir ou approfondir leurs compétences techniques en matière de recherche de financements et de montage budgétaire appliquées au développement de projet culturel dans un établissement de santé.

Objectifs

1. Mieux appréhender les différents cadres financiers pouvant impacter le projet.
2. Connaître les différentes sources de financements possibles.
3. Se former aux techniques de recherche de fonds.
4. Acquérir des compétences en terme de montage, de suivi et de bilan budgétaire.

Contenus

1. Etude des différents cadres financiers pouvant impacter le projet : sensibilisation au fonctionnement budgétaire des établissements de santé, sensibilisation au fonctionnement budgétaire du secteur artistique et culturel, acquisition de repères sur les coûts induits par l'action culturelle…
2. Etude des différentes sources de financements possibles pour ce type de projet : rappel sur le programme Culture et Santé régional, panorama des autres aides publiques possibles et des aides privées.
3. Formation aux techniques de recherche de fonds : mode d'emploi du mécénat.
4. Montage, suivi et bilan budgétaire : budget prévisionnel, état des dépenses et des recettes, trésorerie, compte de résultats…

Intervenants pressentis

- Responsable pédagogique : Séverine Legrand, directrice interstices, chef de projet Culture et Santé Rhône-Alpes.
- Intervenants pressentis :
  - Un directeur d'un établissement de santé ;
  - Un directeur des affaires financières dans un établissement de santé ;
  - Nicolas Riedel, directeur, NACRE ;
  - Un consultant en recherche de fonds privés ;
  - Patricia Alonso, expert comptable, FIREX.

Modalités pratiques

- Format : 2,5 jours.
- Calendrier : Les jeudi 25 septembre, 23 octobre et 27 novembre 2014.
- Lieu : Bron, CH Le Vinatier, La Ferme du Vinatier.
- Accessibilité :
  - Prix public : 625 € (250 € / jour)
  - Prix adhérent : 315 € (125 € / jour).
- Publics : 15 stagiaires maximum
- Numéro d'enregistrement de déclaration d'activité : en cours.
- SIRET : 750 516 510 00013.
- Code APE : 94 99 Z.

COMMENT FINANCER VOTRE FORMATION ?

Pour les salariés

Le droit individuel à la formation (DIF) lui permet de capitaliser 20 heures de formation par an sur 6 ans sur un contenu de formation choisi.
Le Congé individuel de formation (CIF) permet d'obtenir le financement du coût de la formation et une rémunération pendant le parcours de formation.

Où vous adresser ?

- Employeur
- OPCA ou OPACIF
- AFDAS www.afdas.com
- UNIFORMATION www.uniformation.fr
- AGEFOS-PME www.agefos-pme.com
- FONGECIF www.fongecif.com

Pour les salariés dans le cadre de dispositifs aidés (Emplois Tremplin Régionaux, CAE, etc.)

Les dispositifs d'aide à l'emploi sont généralement complétés par une aide à l'entrée en formation.

Où vous adresser ?

- Employeur
- OPCA ou OPACIF
- AFDAS www.afdas.com
- UNIFORMATION www.uniformation.fr
- AGEFOS-PME www.agefos-pme.com
- FONGECIF www.fongecif.com
- Région
- Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation.

Pour les intermittents du spectacle :

Les possibilités d'entrée en formation sont gérées par l'AFDAS qui a adapté le dispositif de la formation continue aux conditions particulières d'emploi des intermittents du spectacle. Ainsi, il est possible d'accéder à la formation en tant qu'intermittent en n'étant pas ou plus allocataire des ASSEDIC.

Où vous adresser ?

- OPCA et OPACIF : AFDAS www.afdas.com

Pour les demandeurs d'emploi :

La Région Rhône-Alpes et les ASSEDIC financent des programmes permettant aux demandeurs d'emploi de suivre des parcours de formation. Ces parcours sont prescrits par une ANPE ou une Mission locale.

Où vous adresser ?

- ANPE

- Mission Locale
- Région

Pour les fonctionnaires ou contractuels de la fonction publique :

Les parcours de formation sont gérés par la collectivité, le CNFPT ou l'ANFH.

Pour les personnes en validation des acquis de l'expérience :

La phase d'accompagnement et d'entretien avec le jury d'une Validation des Acquis de l'Expérience peut également être prise en charge.

Où vous adresser ?

- OPCA
- AFDAS www.afdas.com,
- UNIFORMATION www.uniformation.fr,
- AGEFOS-PME www.agefos-pme.com
- ANPE

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : ……………………………………………………………………………………………………..

Prénom : ……………………………………………………………………………………………..

Structure : …………………………………………………………………………………………...

Fonction : ……………………………………………………………………………………………

Adresse : ……………………………………………………………………………………………..

………

Téléphone : …………………………………………………………………………………………..

Courriel : ……………………………………………………………………………………………..

Prise en charge :

☐ À titre personnel

☐ Par le biais de mon entreprise : ……………………………………………

Par ce présent document, je m'inscris à la / ou aux formations suivantes :

☐ **Concevoir et mettre en œuvre un projet culturel et artistique dans un établissement de santé**

☐ **Un projet culturel et artistique en court séjour ? Panorama des possibles**

☐ **Concevoir un projet culturel et artistique musical**

☐ **Elaborer le montage budgétaire d'un projet culturel et artistique dans un établissement de santé**

A retourner à :

interSTICES
CH Le Vinatier
Bâtiment 238
BP 300 39
95 bd Pinel
69 678 BRON Cedex

Ou

Courriel : severine.legrand@interstices-rhonealpes.fr